

Compte-Rendu : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Jeudi 02 Mai 2013 à 20 h 30

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal Maire

Présents : Mesdames FRUALDO A. CAGNAT M. QUIVIGER G. PIATTI G.
Messieurs JOVIGNOT P. CAUSSARD J.P. HUGOT D. MONNAUX H.
GOUSSARD D. THOUVEREY P. TISSIER A.

Absents: M. MATHIEU Christophe (pouvoir Md PIATTI G.) M. RAVON Hervé
(pouvoir M. GOUSSARD D.).

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO Annie

ACHAT PARCELLE AO 840 BEAU J.Paul Rue des Fossés

Le Conseil Municipal accepte d'acquérir la parcelle cadastrée AO 840 « Rue des Fossés » 7302 M² auprès de M. BEAU J.P. pour les besoins du complexe scolaire, à 9.00 € du M², soit pour la somme de 65.718.00 €. De ce fait, le projet pourra être implanté différemment et s'implanter près de l'école primaire existante.

TRAVAUX DIVERS

➤ Extension réseau assainissement et E.P. Rue du Château. Devis G.C.T.P. accepté pour un montant de : 13.768.30 € HT. Considérant que ces travaux permettront également de viabiliser en partie une parcelle voisine, les demandeurs participeront financièrement à hauteur de 6.000 €

➤ Branchement assainissement et eau pluviale Rue Notre Dame. Devis G.C.T.P. accepté d'un montant de 2.997.75 € HT. Ces travaux seront entièrement pris en charge par le demandeur

➤ Curage des fossés Rue des Chappes Guère. Devis G.C.T.P. accepté d'un montant de 2.157.40 € HT.

➤ Ravalement façade immeuble Grande Rue (partie des infirmières). Décision à revoir ultérieurement sur présentation d'autre devis.

➤ Remplacement volet et portail PRESBYTERE. Devis MERLE Claude accepté d'un montant de 2.753.98 € HT.

RENOVATION DE LA MAIRIE

L'estimation présenté par l'Architecte pour effectuer les travaux de toiture, ravalement, menuiseries et peintures, sanitaires est accepté pour un montant de :

266.780.00 € (travaux + Honoraires + contrôles)

Prévoir l'appel d'offres et demander les différentes subventions (Conseil Général, D.E.T.R. Village de l'Yonne et solde du Contrat de Canton).

REDEVANCES ANNUELLES E.D.F. GAZ de France et France Télécom

Le Conseil Municipal accepte le montant proposé 2013, pour les différentes redevances.

➤ E.D.F. 193.00 € ➤ GAZ de France 350.57 € ➤ France Télécom 859.56 €.

CONVENTION ATESAT (D.D.T.) POUR 2013

Le Conseil Municipal accepte de signer une nouvelle convention avec la D.D.T. au titre de L'ATESAT 2013, pour un montant maximum de 350.00 € environ.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Madame le Maire donne lecture du projet des statuts et compétences étudié lors de la réunion communautaire du 8 Avril 2013. Nous aurons à délibérer prochainement pour l'adoption et mise en application au 1^{er} janvier 2014.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Fourrière animale : l'adhésion de nouvelles communes est acceptée. La cotisation a été ramenée de 1.20 € à 1.00 € par habitant. Une aide de 5.000 € a été prévue pour financer la stérilisation des chats pour les communes adhérentes.

➤ Le Conseil Municipal décide de régulariser la vente de 57 M², issus d'une parcelle communale sise « le Rû Galifranc » AP 217 à 9 €, soit pour la somme de : 513.00 €.

➤ Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une mallette nécessaire au tirage du feu d'artifice du 13 Juillet 2013.

➤ Madame le Maire fait le point sur le vandalisme fait sur notre commune lors des fêtes du 1^{er} Mai. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.

➤ Suite à un souci rencontré avec un administré, nous avons été dans l'obligation d'avoir recours au conseil d'un avocat fin 2012 (Maître Pascal FERRARIS). A ce jour, nous devons le mandater pour nous représenter au Tribunal Administratif de Dijon.

Les membres présents,

Fait à LIGNY LE CHATEL le 03 Mai 2013,

Le Maire ROYER Chantal